



Quatre saisons à Chemillé sur Dême



L'EDITO DU MAIRE

Ce dernier « Quatre Saisons à Chemillé sur Dême » de 2014 est l'occasion de balayer l'actualité de notre commune.

Concernant les ordures ménagères, le nouveau système de ramassage se met difficilement en place depuis le 1er décembre mais va vous faciliter les opérations de recyclage avec les sacs jaunes.

Après le Camilius en septembre, nous continuons le tour des activités des artisans et commerçants installés sur la commune avec la SAEEL de la famille Duhard.

Retour sur le 11 novembre : les anciens combattants et les conseillers municipaux ont voulu marquer le début de la commémoration de la grande guerre. Pour que la mémoire se transmette, les enfants ont été davantage impliqués.

Enfin, vous pourrez constater le dynamisme des associations.

En 2015, nous lancerons de nombreux projets :

- D'abord les travaux d'isolation et de rafraîchissement de la salle des fêtes et de la salle de vote,
- Ensuite des aménagements aux entrées du bourg pour améliorer la sécurité et les embellir,
- Nous approfondirons l'étude du lotissement de l'Aubinerie avec en particulier l'idée d'y faire construire des logements adaptés pour personnes âgées autonomes,
- Enfin, nous lancerons les études de réfection de la place du village.

En 2015, nous aurons aussi à cœur qu'il fasse bon vivre à Chemillé sur Dême. Aussi, après deux années avec les temps forts de « Ma commune quand j'avais 10 ans », il s'agira de transformer l'essai. Aussi, nous encouragerons les actions que chacun pourra entreprendre au fil de l'année, avec un temps fort lors de la fête du village du 10 mai.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël à tous, et invite les enfants à venir jouer à la salle des fêtes le 23 décembre après-midi.

Je vous souhaite aussi une bonne et heureuse année 2015, et vous invite à échanger nos vœux à la salle des fêtes le samedi 3 janvier à 15 heures.

Eloi CANON

Dans ce numéro vous trouverez :

EDITO DU MAIRE	1
INFORMATIONS MUNICIPALES	2
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	3
ZOOM SUR	4
LA VIE DU VILLAGE	5
... AU TRAVERS DES ASSOCIATIONS	7
QUOI DE NEUF	10
ETAT CIVIL	11
INFOS PRATIQUES	11
A VOS AGENDAS	12

Salle des Fêtes



23 décembre à 14h :

Goûter de Noël des enfants

3 janvier à 15h :

Cérémonie des vœux



6 janvier à 19h45 :

Réunion publique théâtre



Et pendant tout le mois de décembre, venez découvrir la crèche installée à l'Eglise.



INFORMATIONS MUNICIPALES



Travaux de voirie et circulation

Rue de la Tannerie. Prévus depuis plusieurs mois, les travaux de la Rue de la Tannerie ont été réalisés en novembre. Un caniveau permet maintenant de canaliser les eaux de pluie et des places de parking ont été créées, permettant ainsi aux riverains de stationner sans gêner la circulation dans cette rue étroite.

Ces travaux ont coûté 9 800 € H.T. et bénéficié d'une subvention de 1 444 € provenant du produit des amendes de police.



Depuis quelques semaines, l'interdiction de circulation aux poids lourds de plus de 7.5 tonnes, sur la RD 68 (route de Couture) est effective.

Ordures ménagères

Depuis le 1^{er} décembre, le nouveau système de collecte des ordures ménagères est mis en place dans toutes les communes gérées par le SMIOM.

Concrètement, il faut retenir que :

- le jour de collecte des ordures ménagères reste le JEUDI mais passage plus tôt (reporté au vendredi s'il y a un jour férié entre le lundi et le jeudi). **Pensez à sortir vos poubelles le mercredi soir.**

- le jour de collecte des sacs jaunes est le jeudi, en même temps que les ordures ménagères. Le sac jaune doit être posé à côté de la poubelle «ordures ménagères». Si vous habitez dans le bourg et que vous n'avez pas reçu votre poubelle à ordures ménagères, il faut le signaler en mairie rapidement.

A partir de la mi-janvier, plus aucun sac d'ordures ménagères posé par terre ne sera pris.

Il est conseillé de noter votre adresse (pas votre nom) sur votre poubelle afin d'éviter toute confusion avec celles de vos voisins.

L'allée du Multisports. L'allée menant de la rue de la Chartre au terrain multisports a, elle-aussi été goudronnée. Très fréquentée par les enfants pour aller à l'école, à la bibliothèque, ou encore au terrain multisports, cette allée initialement en calcaire, permet maintenant aux poussettes et vélos, de circuler en toute sécurité. Deux barrières de sécurité ont été installées pour sécuriser l'accès rue de la Chartre. Un petit chemin piétonnier a été dessiné entre les logements de Bois Soleil évitant ainsi aux enfants (et adultes) de passer sur les pelouses des riverains. Ces travaux se sont élevés à 8 000 € H.T.



Les verres doivent être portés dans les containers disposés Parking de la mairie et Rue de l'Aubinerie (route d'Epeigné sur Dême).

En campagne, de nouveaux containers à ordures ménagères ont été installés ainsi que des containers à couvercle jaune destinés à recevoir les sacs jaunes. Ces derniers sont à retirer en mairie.

Des plate-formes seront prochainement réalisées afin de stabiliser et matérialiser les lieux de collecte.

Mobilier urbain



D'ici quelques semaines, vous pourrez voir de nouvelles poubelles disposées un peu partout dans les espaces publics.

Elles ont été conçues par Francis.

Regroupement scolaire : TAP et mercredis après-midi

Depuis la rentrée de septembre dernier, s'applique la réforme des rythmes scolaires. Les élèves vont à l'école 4 jours et demi par semaine et bénéficient des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Quelques 160 enfants sur les 181 inscrits au sein du regroupement participent aux TAP. Noémie Lehuault coordonne et gère ces activités. Des animateurs ont été recrutés par le Syndicat Scolaire et un animateur est mis à la disposition par la Communauté de Communes de Racan.

Les heures de TAP se déroulent les après-midi, certaines après la pause-déjeuner, d'autres après les cours.

Les enfants sont ravis des activités proposées, celles-ci varient au même rythme que les cycles scolaires. Sur une même période, selon les groupes et les activités, les enfants peuvent faire 2 voire 3 activités différentes. Depuis la rentrée, un centre de loisirs a été ouvert les mercredis après-midi sur Chemillé sur Dême, où 10 à 18 enfants sur 20 places disponibles qui le fréquentent régulièrement.

Les enfants sont encadrés par deux animateurs de Familles Rurales Racan.

Une douzaine d'enfants déjeune également à la cantine le mercredi midi à Chemillé sur Dême et sont repris par leurs parents après le repas.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)



Goûter offert aux plus de 70 ans

Toutes les personnes de plus de 70 ans ont été conviées au goûter de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale et organisé à l'EHPAD Foyer Bois Soleil. Cette année, la chorale, née à l'occasion de ma commune quand j'avais 10 ans, et reformée spécialement pour ce goûter, a permis à chacun de fredonner des airs bien connus. Le tout sous la houlette de Cécile Lem.



Goûter offert aux enfants de la commune

Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de réunir tous les enfants de la commune âgés de 0 à 15 ans (ou fin de classe de 3ème) pour un goûter de Noël.

Celui-ci se déroulera le mardi 23 décembre à la Salle des Fêtes.

De 14h à 16h, le Ludobus proposera des jeux pour tous les âges.

A partir de 16h le Père Noël viendra partager le goûter avec les enfants.

Une invitation est envoyée dans chaque foyer (si vous êtes concerné et ne l'avez pas reçue, contactez la mairie).

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents pendant tout l'après-midi. Pour les enfants jusqu'au CM2, la présence d'un accompagnateur adulte est obligatoire.



ZOOM SUR ... L'entreprise de Philippe et Julien DUHARD



Voilà maintenant 3 mois que la Société d'Application d'Enduit Extérieur et Intérieur (SAEEI) de Philippe et Julien Duhard est installée dans ses nouveaux locaux, rue de Saint Hilaire, non loin des anciens. « L'espace devenait juste dans nos anciens locaux » précise Evelyne Duhard. « Nous ne pouvions plus stocker tout le matériel à l'abri notamment les véhicules. Le fait de pouvoir les rentrer à l'intérieur est un véritable confort, notamment l'hiver ».

Ajusteur-outilleur de formation, activité qu'il a exercée pendant 4 ans, Philippe Duhard a ensuite lancé son activité de maçonnerie, il y a plus de 30 ans. « Je me suis formé sur le tas, la meilleure façon d'apprendre le métier » déclare-t-il. La société s'est rapidement spécialisée dans la réalisation d'enduits de façade, aussi bien pour du neuf que pour de la rénovation, et dans l'isolation extérieure, pour déboucher sur la création de la SAEEI en 1990. Depuis, la société a étoffé son activité et réalise aujourd'hui l'étanchéité à l'air des logements pour répondre notamment à la norme BBC. « Maîtrisant parfaitement la protection et la projection, c'est tout naturellement que la société s'est positionnée sur ce marché. Le fait de se diversifier était essentiel pour maintenir l'activité de l'entreprise ».

La société se compose de 9 personnes : Philippe Duhard, son fils Julien, son épouse qui s'occupe de la comptabilité et du secrétariat et 6 employés. Cet effectif est resté constant depuis la création de l'entreprise. La moyenne d'âge est assez jeune. En effet « c'est un travail physique par tous les temps, sauf le gel » précise Philippe Duhard. L'entreprise exerce dans l'ensemble du département et quelques départements limitrophes, essentiellement la Sarthe.

Malgré « la crise », les chantiers sont encore au rendez-vous. « Nous travaillons plus avec les professionnels qu'avec les particuliers » explique Philippe Duhard. L'entreprise réalise 30 à 35000 m² d'enduit de façades par an, Il s'agit essentiellement « de gros chantiers, de pavillons au compte-goutte pour les constructeurs et de rénovation pour les particuliers ». L'entreprise répond à quelques appels d'offres mais elle trouve la plupart de ses chantiers grâce au relationnel, au « bouche à oreille » et à la fidélité de ses clients. « Pour le bon fonctionnement de l'entreprise, il y a la technique, le relationnel et le suivi de chantier ».

Le besoin d'agrandissement se faisant sentir, Philippe Duhard a réfléchi à plusieurs lieux pour installer ses futurs locaux. L'achat d'un terrain à la commune lui a finalement permis de garder son activité sur Chemillé. Les travaux ont été très rapidement menés puisqu'ils ont débuté mi-avril pour se finir le 1^{er} Août. L'entreprise dispose aujourd'hui d'un bâtiment de 800 m² pour stocker l'ensemble de son matériel.



Elle dispose également d'un site internet présentant l'ensemble de son savoir-faire et quelques réalisations dont voici l'adresse : <http://entreprise-saeei.fr/>

« Nous restons une entreprise familiale » précise Philippe Duhard. D'ailleurs, l'avenir de l'entreprise s'inscrit également en famille puisque Julien Duhard doit reprendre progressivement la succession de son père.

LA VIE DU VILLAGE ...

Cérémonie du 11 novembre

Le saviez-vous ? L'armistice du 11 novembre 1918 a été signé entre 5h12 et 5h20, il marque la fin des combats de la grande guerre 14-18. Cet armistice est le fruit d'un long processus, débuté à l'été 1918 avec l'échec des offensives allemandes, en particulier sur le front franco-belge. Ainsi, entre septembre et novembre 1918, pourparlers et cessez-le-feu sont initiés, de plus en plus de militaires allemands refusant d'aller au combat. L'armistice, signé à l'aube, est appliqué sur le front à 11h, pour une durée de 1 mois. Le 12 décembre 1918 et le 16 janvier 1919, l'armistice est prolongé d'un mois avant d'être signé pour une durée illimitée le 16 février 1919. Le 28 juin 1919, sera signé le traité de Versailles dans la galerie des glaces du Château. La France, qui comptait à l'époque 39,6 millions d'habitants, a perdu près 1,4 millions de morts militaires à l'origine de près de 600 000 veuves et 1 million d'orphelins. 300 000 morts sont dénombrés parmi les civils et près 4,3 millions de blessés parmi les militaires. Nombre de ces blessés rentreront mutilés, amputés, défigurés, on les appellera « les gueules cassées ».

Source : cheminsdememoire.gouv.fr

Cette année 2014 marque le début du centenaire du conflit armé et Chemillé sur Dême a choisi de commémorer cet armistice avec la lecture d'un extrait d'une des lettres de Maurice Sieklucki, âgé d'une vingtaine d'année lorsque la guerre est déclarée le 2 août 1914. Il rejoint la caserne de Châtellerault, alors qu'il n'a pas encore effectué son service militaire. Le 11 novembre 1914, il est nommé caporal. Il rejoint le 32^{ème} régiment le 26 avril 1915 à la fin de sa période d'instruction d'élève-officier de réserve.

La lettre lue par Louise, Agnès et Jade à l'occasion de la commémoration est datée du 20 juin 1915 et était adressée à son tuteur.

Mathéo, Pierre, Noah, Corentin et Cyprien ont ensuite donné lecture des noms des Chemillois morts pour la France.

L'ensemble de la correspondance de Maurice Sieklucki, gracieusement mise à disposition de la commune par les Archives Départementales d'Indre et Loire, a fait l'objet d'un document disponible à la Bibliothèque et à la mairie.



Dans le cadre du devoir de mémoire et en souvenir des Chemillois morts au combat, une récolte de correspondance est organisée. Lettres, témoignages, documents peuvent être déposés à la mairie ou à la LABCD, ils seront immédiatement numérisés. Merci à tous.

Ce 11 novembre fut l'occasion de mettre à l'honneur des anciens combattants d'Algérie de Chemillé sur Dême et Epeigné sur Dême.



Serge Chéreau a effectué 22 mois en Algérie au 131^{ème} Régiment d'Infanterie. Porte-drapeau depuis 20 ans, il a reçu l'insigne de porte-drapeau échelon argent.

Bernard Cuvier a effectué 22 mois au 26^{ème} Régiment d'Infanterie. Trésorier de la section, il a obtenu la Croix du Djebel échelon bronze.

Michel Mirault, vice-président de la section de la section locale, lui, a reçu la médaille du mérite échelon bronze.

Jean Sausseureau, président fondateur de la section de Chemillé-Epeigné-Marray des Anciens Combattants d'Afrique de Nord, a servi 22 mois au 143^{ème} Régiment d'Infanterie coloniale. Il a reçu la médaille du mérite échelon argent.



... AU TRAVERS DES ASSOCIATIONS

Thé dansant...

L'automne a swingué au foyer Bois soleil à l'occasion du thé dansant le 24 Octobre. Près de 100 personnes étaient présentes. L'orchestre a comme d'habitude entraîné les danseurs tout l'après-midi. Les résidents ont été ravis de retrouver des personnes de connaissances et surtout d'écouter ces mélodies de leur jeunesse. C'est un rendez-vous incontournable, Mr T 96 ans : « c'est qu'une fois par an, c'est inconcevable de ne pas y aller ! »



petits soins avec leurs invités d'un soir (verre de l'amitié, pain perdu, moelleux au chocolat, ..) tout a été mené avec chaleur humaine et convivialité. Dominique Martin, a eu l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs et des organisateurs pour leur bonne humeur et leur disponibilité, en espérant que cette soirée et cette pièce de théâtre puissent en appeler d'autres...

Pour continuer...

Voilà l'occasion de présenter l'initiative d'Emmanuelle Savigny, metteur en scène de ces deux représentations, qui tiendra **une réunion publique le 6 janvier prochain afin de présenter le lancement d'un nouveau projet théâtre**, avec l'idée de créer l'association qui portera le projet théâtre de « ma commune quand j'avais 10 ans » pour cette année et celles à venir. Venez donc nombreux découvrir cette initiative et pourquoi pas jouer les apprentis acteurs !

Notez que la prochaine veillée se tiendra courant janvier autour des jeux d'hier et d'aujourd'hui.

... et veillée

Le foyer a conservé un rythme festif et chaleureux durant ce mois de novembre. L'occasion a été offerte aux Chemillois qui le souhaitent, de partager la désormais traditionnelle veillée articulée cette fois, autour de la pièce de théâtre « la veillée de 1948 » créée à l'occasion de « ma commune quand j'avais 10 ans ». Aux répétitions sérieuses (ou presque !), ont succédé deux représentations qui ont pu ravir le public mais surtout le faire rire ! L'accueil fût chaleureux de la part des équipes et les pensionnaires du foyer, aux



LA Bibliothèque de Chemille sur Dême (LABCD)

Les Chemillois ont tremblé le 31 octobre dernier....

LABCD a été envahie le 31 octobre dernier... Sorcières, Farfadets et petits monstres sont tous venus écouter les histoires de sorcières... Même le soleil était au rendez-vous ! Marie-Cécile nous a appris qu'une sorcière avait transformé un taxi, une couturière et même le facteur... mais heureusement toutes ces histoires se terminaient assez bien !!

Le public repu de ces histoires à faire peur était toujours aussi affamé... Et par dizaines, les enfants ont arpenté les rues de Chemillé sur Dême, prêts à jeter un sort à qui ne leur donneraient pas de bonbons ! Hormis quelques maisons transformées en pain d'épice, aucun sort maléfisant n'a été jeté et nos petits Chemillois sont rentrés dans leur foyer les bras, les chapeaux, les paniers remplis de confiseries...



Des nouvelles de LABCD ...

Après les aménagements intérieurs que les Chemillois ont pu découvrir lors du forum des associations, LABCD proposera de nouveaux services (wifi, informatique...), de nouvelles animations destinées aux adolescents et aux adultes.

Toute l'équipe de LABCD espère retrouver les habitants à l'occasion de balades contées, des veillées de Bois Soleil pour s'entendre conter les souvenirs de nos anciens, des contes du terroir ou quelques autres histoires ! Pour les plus jeunes, passionnés de jeux vidéo, ou de jeux de plateau, LABCD est maintenant équipée du wifi en libre accès pour envisager des après-midi jeux.

Toutes les idées, les envies, les besoins peuvent être transmis par écrit dans la boîte aux lettres de LABCD, à la mairie ou par courrier électronique à l'adresse chemille-sur-deme.bibli@orange.fr.

L'informatisation de LABCD permet de proposer le catalogue en ligne (<http://chemille-sur-deme.bibli.fr/opac/>) où les adhérents pourront réserver leurs ouvrages. Sur le même site, chacun pourra retrouver les informations pratiques, le règlement, le calendrier des animations ainsi que les archives.

**Bienvenue à
LA Bibliothèque de Chemillé-sur-Dême**



**La lettre au
Père Noël**
Mercredi 17 Décembre 2014
à 16h30

Horaires d'ouvertures

Public	Mercredi 16h00-19h00
	Vendredi 16h30-18h30
Scolaires	Jeudi
Téléphone	: 02 47 52 39 74
	02 47 52 33 30 (mairie)

I.P.N.S.

ASTT nouvelle saison sous de bons auspices

Voici quelques nouvelles du club de tennis de table : l'ASTT Chemillé sur Dême.

Le club a repris sa saison, fort d'un effectif d'une trentaine de licenciés. Quelques vingt jeunes se retrouvent le mercredi après-midi, encadré par Didier Launay, entraîneur diplômé d'Etat.

Pour la quinzaine d'adultes licenciés, les entraînements sont les mercredis et vendredis soirs.



Cette année, 4 équipes sont inscrites en compétition, chez les jeunes 2 équipes benjamins et minimes et chez les adultes, deux équipes sont engagées en divisions 3 et 4.

Les jeunes Manon, Adam, Ewen, Loris, Romain, Max et Kentin sont également inscrits en compétition individuelle.



Vous pouvez venir les encourager le vendredi soir à partir de 20h pour les compétitions adultes et le samedi à partir de 14h pour les compétitions enfants.

N'hésitez pas à rejoindre l'ASTT Chemillé, où bonne humeur, compétition, esprit d'équipe et convivialité constituent les valeurs de ce club sportif. Bonne saison à eux.



Club Bois Soleil

Agenda chargé dès ce début de saison pour les adhérents du Club Bois Soleil.

En effet, le 11 octobre dernier se déroulait le repas annuel du Club Bois Soleil. Ce déjeuner, préparé par Mr Souriau, traiteur, a rassemblé 49 convives. Le service était assuré par Marie entourée d'une équipe de jeunes volontaires très bien organisés.



Le 3 novembre, avait lieu une sortie à Malraux pour assister au spectacle annuel des Aînés Ruraux dont le thème présenté était les « Joyaux de l'Amérique Latine ». Ce fut un après-midi très agréable apprécié de tous.

Le 17 novembre, une douzaine de chorales de la Fédération Génération Mouvements (Aînés ruraux de Touraine) se sont produites à la salle Oésia à Notre Dame d'Oé réunissant environ 250 choristes.

Pour cette fin d'année, la traditionnelle bûche de Noël, servie le 11 décembre, est toujours appréciée de tous.

Après les fêtes, les animations reprendront le jeudi 8 janvier et la galette des rois se dégustera le 22 janvier.

Le Club serait ravi d'accueillir de nouveaux adhérents pour cette reprise de janvier.



Rais musique : Eveil Musical et cours de percussions

Depuis début octobre, Mohamed Niazi, aidé de Véronique Kibler, ont commencé leurs activités avec une quinzaine d'enfants. Les plus petits découvrent les instruments, le chant, la danse et les plus grands les percussions.

Les activités ont lieu 2 fois par mois. A partir de janvier prochain, elles devraient se dérouler essentiellement à la salle des fêtes de Chemillé sur Dême.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'association au 06 11 94 03 58 ou pour mail à gaad8@hotmail.com



Ensemble musical Escotais, Dême et Choisille (EMEDC)

Depuis la rentrée, les répétitions ont repris au rythme d'une par semaine pour assurer l'apéritif-concert le 11 novembre dernier à Saint Christophe sur le Nais et le concert de Sainte Cécile le 22 novembre à la Membrolle sur Choisille.

Le 29 novembre, les musiciens ont fêté leur sainte patronne Cécile en participant à l'office religieux célébré en l'Eglise de Chemillé sur Dême.

L'Ensemble Musical sera en concert à la Salle des Fêtes de Chemillé sur Dême le dimanche 1^{er} février 2015 à 15 heures. Les musiciens accueilleront en seconde partie de concert la musique de Benais.

Vous jouez d'un instrument ? Rejoignez l'Ensemble Musical Escotais, Dême et Choisille.

Informations : emedc@orange.fr

Annelise Boulesteix (Présidente) 02 47 29 20 79

Corinne Galtaud (Chef d'orchestre) 06 64 95 27 21



Dimanche 1^{er} février 2015 à 15h Concert à Chemillé sur Dême

A.P.E. Vallée de la Dême



L'association des parents d'élèves (APE) vient de renouveler son bureau. La présidence sera désormais assurée par Alexane Launay. De nombreuses manifestations sont d'ores et déjà prévues pour cette année scolaire. Cela débutera par le traditionnel goûter lors de la fête de Noël des enfants de l'école le mercredi 17 décembre. Le Père Noël a annoncé sa venue. Réservez votre 14 février pour une soirée crêpes à la salle des fêtes et le 25 février pour un après-midi Ludobus.

Racan Chante

A la suite la chorale "Racan Chante" de Neuvy le Roi à la chorale "Cohors Generosa" de Valmondois Val d'Oise, un concert a eu lieu le 22 novembre 2014 dans notre village de Chemillé sur Dême.



Ce concert a été présenté en deux parties :

- L'une dans l'église, par la chorale "Cohors Generosa" dirigée par Daniel Durand accompagné de quatre solistes professionnels qui a présenté *la Missa Brevis de Mozart Kechel 49*, œuvre de jeunesse du compositeur magnifiquement exécuté et qui a rencontré un franc succès dans une église comble.

- L'autre partie dans la salle des fêtes, par la chorale "Racan Chante" qui nous a distillé des chansons à boire et à manger des 16^{ème}, 17^{ème} siècle, et contemporaines, qui ont fait l'objet de rappels.

Le concert s'est terminé par la réunion des deux chorales pour des chants en communs (70 choristes en scène). Cette deuxième partie fut accompagnée d'une dégustation de boissons et de quelques amuse-bouches préparés par les choristes qui ont tout particulièrement séduit le public nombreux.

QUOI DE NEUF ?

Les bornes de recharge pour véhicules électriques

Les bornes sont accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique. L'accès au réseau s'effectue via un badge, délivré gratuitement par le SIEIL et la recharge est gratuite durant les deux premières années.

La localisation des bornes de recharge est disponible sur le site internet du SIEIL (<http://www.sieil.fr>).

Après inscription, le SIEIL attribue un badge permettant l'accès aux bornes de recharge.

Pour procéder à la recharge du véhicule électrique, il suffit de passer son badge sur le lecteur de la borne de recharge pour avoir accès à la prise électrique puis suivre les instructions qui s'affichent.

Pour mettre fin à la recharge, il faut juste repasser le badge pour refermer la borne.

La borne de Chemillé sur Dême est située sur le parking derrière la mairie.

Il est possible d'emprunter temporairement le badge disponible en mairie.

En cas d'anomalie, contacter le SIEIL au 02.47.31.68.68.



Tablette numérique à l'agence postale communale

La Poste a doté l'agence postale communale de Chemillé sur Dême d'une tablette numérique. Chacun peut l'utiliser aussi bien pour consulter ses comptes que pour effectuer des démarches administratives (sécurité sociale, caf, impôts, ...).



ETAT CIVIL

Naissance :
Margaux ROCH 11 octobre

Décès :
Victoire DODIER, 95 ans 9 octobre
Jean Noël TESSIER, 52 ans 12 octobre

INFOS PRATIQUES

Soins infirmiers

La permanence de soins est assurée tous les samedis matins à la mairie de Chemillé sur Dême par Jean-Philippe Chanard ou Ludivine Lemerancier-Oheix, infirmiers diplômés d'Etat.

Pour toute prise de sang ou tout soin infirmier, les patients peuvent prendre rendez-vous au 02 47 24 80 86, ou se présenter directement au secrétariat de la mairie à 9h30 précises le samedi matin.

Assistante sociale

Les permanences sont assurées le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30 en mairie. En cas de besoin, vous pouvez également contacter la Maison de la Solidarité à Neuillé Pont Pierre au 02 47 24 30 11.

Déchetterie Tél 02 47 29 39 50

La déchetterie de Saint Patern Racan est ouverte les lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Déchets infectieux

La collecte des déchets infectieux (seringues, aiguilles...) se fait une fois par trimestre. Le véhicule de ramassage stationnera le mardi 20 janvier.

- A Saint Patern Racan (parking salle Gabriel-multimédia) de 9h à 10h30
- A Neuvy le Roi (place du Mail) de 10h45 à 12h

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage est effectué le jeudi matin. Sortir les poubelles le mercredi soir. Lorsque le lundi, mardi ou mercredi est férié, le ramassage est reporté d'une journée (soit le vendredi).

Vacances scolaires

Fin des cours : samedi 20 décembre 2014.
Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015.

Mairie Tél 02 47 52 33 30 - Fax 02 47 52 34 71

email : mairie.chemillesurdeme@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie au public :

du lundi au vendredi	de 8h45 à 12h15
le samedi	de 8h45 à 11h30

Agence postale communale Tél 02 47 52 30 05

Nathalie vous accueille du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

Bibliothèque Tél 02 47 52 39 74

Ouverte au public le mercredi de 16h00 à 19h00 et le vendredi de 16 h30 à 18h30

Le Camilius Tél 02 47 38 72 28

Préfecture d'Indre et Loire

Nouveau numéro de téléphone : 02 47 64 37 37

Listes électorales

Les nouveaux arrivants et les personnes non encore inscrites sur les listes électorales ont jusqu'au 31 décembre 2014 pour effectuer leur démarche. Une permanence aura lieu de 9h à 11h30 le 31 décembre. Les prochaines élections (élections départementales) auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

Le recensement et la journée défense et citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02.44.01.20.50) mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr

A VOS AGENDAS

Les fêtes de fin d'année, ce sont aussi les vacances pour

Le secrétariat de la mairie du 26 décembre 2014 inclus au 3 janvier 2015 inclus.

L'agence postale communale du 26 décembre 2014 inclus au 3 janvier 2015 inclus.

La bibliothèque du 23 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclus.

Le Camilius du 1^{er} janvier inclus au 12 janvier inclus (un dépôt de pain sera assuré le matin).

CA SE PASSE ICI ...

23 décembre : Noël des enfants

3 janvier : Cérémonie des vœux

6 janvier : Réunion publique théâtre

1^{er} février : Concert de l'EMEDC

14 février : Soirée crêpes de l'APE

25 février : Ludobus de l'APE

OU TOUT PRES D'ICI...

Du 7 au 15 mars : Festival « femmes en campagne »



Et jusque mi-janvier...

la crèche, confectionnée par les enfants du village et les bénévoles, s'offre à vos yeux tous les jours à l'Eglise.



*Bonnes et heureuses fêtes
de fin d'année*

Directeur de la publication : Eloi Canon

Rédacteurs : Brigitte Bécard, Olivier Boulesteix, Laurent Depoilly, Sarah Gandon, Elodie Sagon, Odile Véry

Mise en page : Fabienne Perroux

Prochain numéro mars 2015

QSCD n°50 – Hiver 2014